



Les TCA en colère suite à l'annonce d'une loi spéciale contre les employés d'Air Canada

Le 14 juin 2011

(Toronto) Le syndicat des TCA réagit avec frustration et colère à la nouvelle voulant que la ministre fédéral du Travail, Lisa Raitt, ait l'intention de déposer un projet de loi pour mettre fin à la grève des employés d'Air Canada, et ce, moins de 24 heures après le début de la grève.

« Ce geste du gouvernement bafoue clairement le droit à la libre négociation collective », de déclarer le président national des TCA, Ken Lewenza. « La vitesse à laquelle ce projet de loi a été annoncé témoigne d'une collusion très réelle du gouvernement fédéral conservateur et d'Air Canada pour dépouiller les travailleuses et travailleurs de leurs droits. »

« Nos membres nous ont fait confiance pour négocier une entente en leur nom. Après 10 semaines de négociation, rien ne justifie que les parties ne parviennent pas à s'entendre, outre le fait que la partie patronale refuse de conclure. »

« C'est un exemple déplorable pour les relations de travail dans notre pays. Cela crée un précédent dangereux qu'un gouvernement s'immisce dans une négociation alors que les travailleuses et les travailleurs sont à l'emploi d'une entreprise privée à but lucratif. »

M. Lewenza estime qu'il est possible d'arriver à une entente avec Air Canada dans les 48 prochaines heures, avant que la loi ne soit présentée.

Le piquetage se poursuivra dans tous les lieux de travail au pays.

Les membres des TCA sont en grève depuis minuit et une minute ce matin.

-30-

Renseignements : Communications TCA – Shannon Devine (cell) 416-302-1699, Angelo DiCaro (cell) 416-606-6311 ou John McClyment (cell) 416-315-3202